Indicateur A4. Quel avantage salarial le niveau de formation procure-t-il ?

Faits marquants

- Un différentiel salarial persiste entre les sexes à tous les niveaux de formation, en particulier chez les diplômés de l'enseignement tertiaire. Chez les actifs occupés à temps plein diplômés de l'enseignement tertiaire, les femmes ne gagnent en moyenne que 76 % de la rémunération des hommes dans les pays de l'OCDE.
- Les non-diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont fortement pénalisés : en moyenne, 27 % d'entre eux gagnent au plus moitié moins que la rémunération médiane calculée tous actifs confondus dans les pays de l'OCDE. Ce pourcentage varie sensiblement entre les pays : il atteint 50 % en Norvège, 43 % en Allemagne et 41 % aux États-Unis, mais ne représente que 10 % en Belgique, 9 % en Lettonie et au Portugal et 0 % en Pologne et en Slovénie.
- Les différentiels salariaux entre les niveaux de formation tendent à augmenter avec l'âge. Chez les actifs occupés à temps plein ou à temps partiel, les diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent en moyenne 38 % de plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans le groupe d'âge des 25-34 ans et 70 % de plus dans le groupe d'âge des 45-54 ans dans les pays de l'OCDE.

Contexte

Dans l'ensemble, l'élévation du niveau de formation entraîne l'amélioration des débouchés sur le marché du travail (voir l'indicateur A3) et l'augmentation de la rémunération. La perspective de percevoir une rémunération plus élevée et de la voir de surcroît augmenter au fil du temps est, avec d'autres avantages sociaux, un aiguillon important qui incite les individus à poursuivre leurs études.

L'avantage salarial associé à des niveaux de formation plus élevés peut toutefois varier selon l'âge, le sexe et le domaine d'études. Les individus plus qualifiés et plus expérimentés sont plus susceptibles de gagner davantage. Toutefois, la rémunération varie toujours selon le sexe indépendamment de l'âge, du niveau de formation et du domaine d'études dans tous les pays.

Des facteurs autres que ceux liés aux études, dont la demande de compétences sur le marché du travail ; l'offre de main-d'œuvre aux divers niveaux de formation ; la législation sur le salaire minimal et le droit du travail ; et les structures et les usages professionnels (dont la puissance des syndicats, le champ d'application des conventions collectives et la qualité des conditions de travail), interviennent dans la rémunération des actifs et contribuent aux différences dans la répartition des actifs entre les catégories de rémunération.

Autres faits marquants

- Dans la plupart des pays de l'OCDE, le différentiel salarial entre les diplômées et les diplômés de l'enseignement tertiaire a diminué entre 2013 et 2019, de 2 points de pourcentage en moyenne.
- Dans les pays de l'OCDE, l'avantage salarial des jeunes diplômés de l'enseignement tertiaire a diminué en moyenne de 6 points de pourcentage environ entre 2013 et 2019. La Hongrie et la Turquie sont les deux seuls pays où l'avantage salarial des jeunes diplômés de l'enseignement tertiaire a fortement diminué (de 26 et 34 points de pourcentage, respectivement).

- Les diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent autant voire plus s'ils sont nés à l'étranger plutôt que dans le pays au Chili, en Colombie, aux États-Unis, en France, en Slovénie, en Suisse et en Turquie.

Graphique A4.1. Rémunération des femmes en pourcentage de celle des hommes, selon le niveau de formation (actifs occupés à plein temps toute l'année) (2019)

25-64 ans, en pourcentage

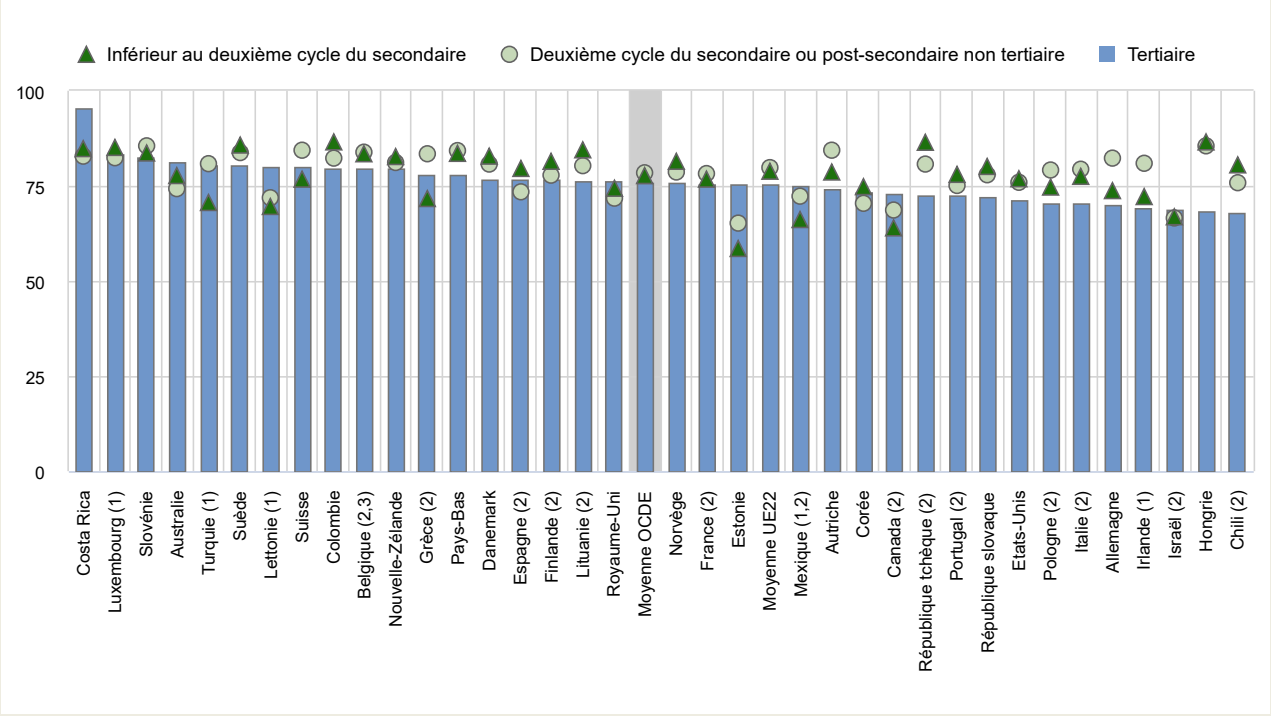

1. Rémunération nette d'impôts sur le revenu.
2. L'année de référence n'est pas 2019. Consulter le tableau source pour de plus amples informations.
3. Rupture des séries chronologiques.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la rémunération des femmes diplômées de l'enseignement tertiaire en pourcentage de celle des hommes diplômés de ce même niveau d'enseignement.

Source : OCDE (2021), tableau A4.3. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les remarques (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterA.pdf).

StatLink https://stat.link/njep63

Remarque

Cet indicateur présente deux types de rémunération relative. Dans le premier, la rémunération des hommes est la rémunération de référence utilisée pour chiffrer le différentiel salarial entre les sexes. Dans le second, la rémunération des adultes au plus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est la rémunération de référence utilisée pour chiffrer le différentiel salarial entre les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et ceux ayant un niveau de formation différent. Dans les deux cas, l'accent est mis sur la rémunération relative, de sorte que l'augmentation ou la diminution des écarts peut s'expliquer par un changement dans le groupe à l'étude (le numérateur) ou le groupe de référence (le dénominateur). La rémunération relative plus élevée des diplômés de l'enseignement tertiaire peut par exemple refléter la rémunération plus élevée de cette catégorie ou la rémunération moins élevée des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Analyse

Différentiels salariaux entre les sexes

Les femmes ne gagnent autant que les hommes dans aucun pays membre de l'OCDE. Chez les non-diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les femmes qui travaillent (à temps plein ou à temps partiel) gagnent en moyenne 66 % de la rémunération des hommes dans les pays de l'OCDE. Ce différentiel salarial de 34 % entre les sexes est légèrement supérieur à celui qui s'observe aux niveaux de formation plus élevés : 31 % chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et 30 % chez les diplômés de l'enseignement tertiaire (OCDE, 2021[1])

Le différentiel salarial tend à être moindre entre les femmes et les hommes chez les actifs occupés à plein temps toute l'année, mais les femmes sont plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel. Dans les pays de l'OCDE, le pourcentage de 25-64 ans actifs occupés à temps partiel ou une partie de l'année seulement s'élève en moyenne à 27 % chez les femmes et à 15 % chez les hommes (OCDE, 2021[1]). Chez les actifs occupés à temps plein, les femmes ne gagnent en moyenne que 76 % de la rémunération des hommes dans l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire et n'en gagnent en moyenne que 78 % dans l'effectif non-diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou diplômé de ce niveau ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (voir le Graphique A4.1).

Graphique A4.2. Évolution de la rémunération des femmes en pourcentage de celle des hommes (2013 et 2019)

Actifs âgés de 25 à 64 ans, diplômés de l'enseignement tertiaire et occupés à plein temps toute l'année, en pourcentage

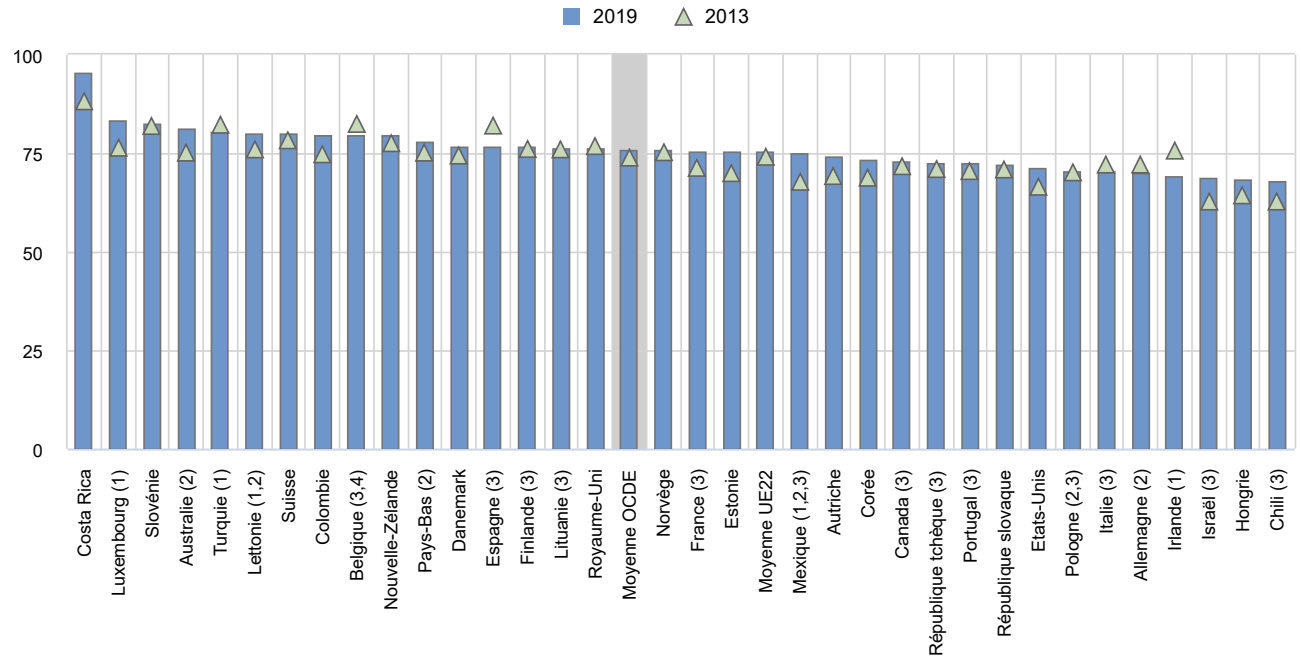

1. Rémunération nette d'impôts sur le revenu.
2. L'année de référence n'est pas 2013, mais 2014 pour l'Allemagne, la Lettonie, le Mexique, les Pays-Bas et la Pologne ; et 2012 pour l'Australie.
3. L'année de référence n'est pas 2019. Consulter le tableau source pour de plus amples informations.
4. Rupture des séries chronologiques.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la rémunération en 2019 des femmes âgées de 25 à 64 ans en pourcentage de celle des hommes de ce même groupe d'âge.

Source : OCDE (2021), tableau A4.3 et Base de données de *Regards sur l'éducation*, http://stats.oecd.org/. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les remarques (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterA.pdf).

StatLink https://stat.link/x2thij

Chez les actifs occupés à temps plein, le niveau de rémunération varie fortement entre les femmes et les hommes. Dans près de la moitié des pays de l'OCDE, c'est dans l'effectif non diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire que le différentiel salarial entre les hommes et les femmes est le moins important. C'est le cas au Chili, en Hongrie et en République tchèque, où ce différentiel salarial est plus de 10 points de pourcentage moins élevé que dans l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire. C'est chez les diplômés de l'enseignement tertiaire que le différentiel salarial entre les sexes est le plus important dans plus de la moitié des pays de l'OCDE. L'Australie, le Canada, le Costa Rica, l'Estonie, Israël, la Lettonie, le Mexique et le Royaume-Uni sont les seuls pays où la rémunération des femmes est plus proche de celle des hommes chez les diplômés de l'enseignement tertiaire que chez les moins diplômés (voir le Graphique A4.1).

Les raisons qui expliquent ces différentiels salariaux entre les sexes résident dans les stéréotypes sexistes, les conventions sociales et la discrimination envers les femmes, mais également dans les différences de domaines d'études entre les hommes et les femmes. Les stéréotypes sexistes et les conventions sociales peuvent aussi intervenir dans les différences de domaines d'études entre les hommes et les femmes. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir opté pour des domaines d'études plus rémunérateurs comme l'ingénierie, les industries de transformation et la production ou les technologies de l'information et de la communication (TIC), alors que les femmes sont plus nombreuses à avoir choisi des domaines d'études moins rémunérateurs comme l'éducation et les lettres et arts. La rémunération des femmes reste toutefois inférieure à celle des hommes même dans un domaine d'études identique (OCDE, 2019[2]). D'autres raisons ont trait à la difficulté de concilier des responsabilités professionnelles avec les responsabilités familiales. Pour honorer leurs différents engagements, les femmes sont plus susceptibles d'opter pour des carrières moins prenantes qui leur laissent une plus grande souplesse, de sorte qu'elles gagnent moins que les hommes à niveau égal de formation (OCDE, 2016[3]).

Depuis quelques années, la question des écarts salariaux entre les sexes a pris de l'importance. De nombreux pays ont adopté des politiques visant à réduire les différentiels salariaux entre les hommes et les femmes. Certains pays ont pris des mesures concrètes, notamment au sujet de la transparence des rémunérations, pour promouvoir l'égalité salariale entre les hommes et les femmes (OCDE, 2018[4]). Dans la plupart des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, le différentiel salarial entre les diplômées et les diplômés de l'enseignement tertiaire a diminué entre 2013 et 2019. Toutefois, les différentiels salariaux restent problématiques, car le différentiel moyen n'a diminué que de 2 points de pourcentage environ. Il n'a diminué de plus de 5 points de pourcentage qu'en Australie, au Chili, au Costa Rica, en Estonie, en Israël, au Luxembourg et au Mexique et a même augmenté en Allemagne, en Espagne, en Irlande, en Italie, au Royaume-Uni et en Turquie (voir le Graphique A4.2).

Variation de la rémunération par rapport à la rémunération médiane

Une asymétrie importante dans la répartition des actifs entre les catégories de rémunération est le signe d'inégalités, qui peuvent affecter la cohésion sociale des communautés et influer fortement sur la croissance économique. La variation de la rémunération entre les niveaux de formation montre dans quelle mesure les rémunérations se concentrent autour de la rémunération médiane nationale. La « rémunération médiane » est calculée sur la base de la rémunération de tous les actifs occupés (à temps plein et à temps partiel), sans contrôle des différences de temps de travail.

La probabilité de gagner moins que la rémunération médiane diminue sous l'effet de l'élévation du niveau de formation. En moyenne, 68 % des diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent plus que la rémunération médiane ; cette probabilité chute à 44 % chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et à 27 % chez les non-diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2021[1]). La différence est plus frappante encore si l'analyse porte sur les actifs qui gagnent deux fois plus que la rémunération médiane. Dans les pays de l'OCDE, le pourcentage d'actifs qui gagnent le double de la rémunération médiane s'élève en moyenne à 24 % chez les diplômés de l'enseignement tertiaire, mais à 7 % seulement chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et à 3 % chez les non-diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le Tableau A4.2).

La répartition des actifs occupés entre les catégories de rémunération est plus asymétrique dans certains pays que dans d'autres. Plus de 80 % des diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent plus que la rémunération médiane au Chili, en Colombie, au Costa Rica, au Mexique et au Portugal (OCDE, 2021[1]). De surcroît, plus de 50 % d'entre eux gagnent plus du double de la rémunération médiane au Costa Rica et au Mexique (voir le Tableau A4.2). Dans ces pays, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est nettement moins élevé que la moyenne de l'OCDE (voir l'indicateur A1).

À l'autre extrême de la répartition des actifs entre les catégories de rémunération, les moins instruits sont généralement les plus pénalisés. Dans les pays de l'OCDE, le pourcentage d'actifs qui gagnent au plus la moitié de la rémunération médiane

s'établit en moyenne à 10 % chez les diplômés de l'enseignement tertiaire, mais à 27 % chez les non-diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le Tableau A4.2).

Chez les non-diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le pourcentage d'actifs qui gagnent au plus la moitié de la rémunération médiane varie sensiblement entre les pays de l'OCDE : il atteint 50 % en Norvège, 43 % en Allemagne et 41 % aux États-Unis, mais ne représente que 10 % en Belgique, 9 % en Lettonie et au Portugal et 0 % en Pologne et en Slovénie (voir le Graphique A4.3 et le Tableau A4.2).

Graphique A4.3. Pourcentage d'adultes non diplômés du deuxième cycle du secondaire dont la rémunération est inférieure ou égale à la moitié de la rémunération médiane (2019)

Actifs âgés de 25 à 64 ans, occupés à temps plein ou partiel, en pourcentage

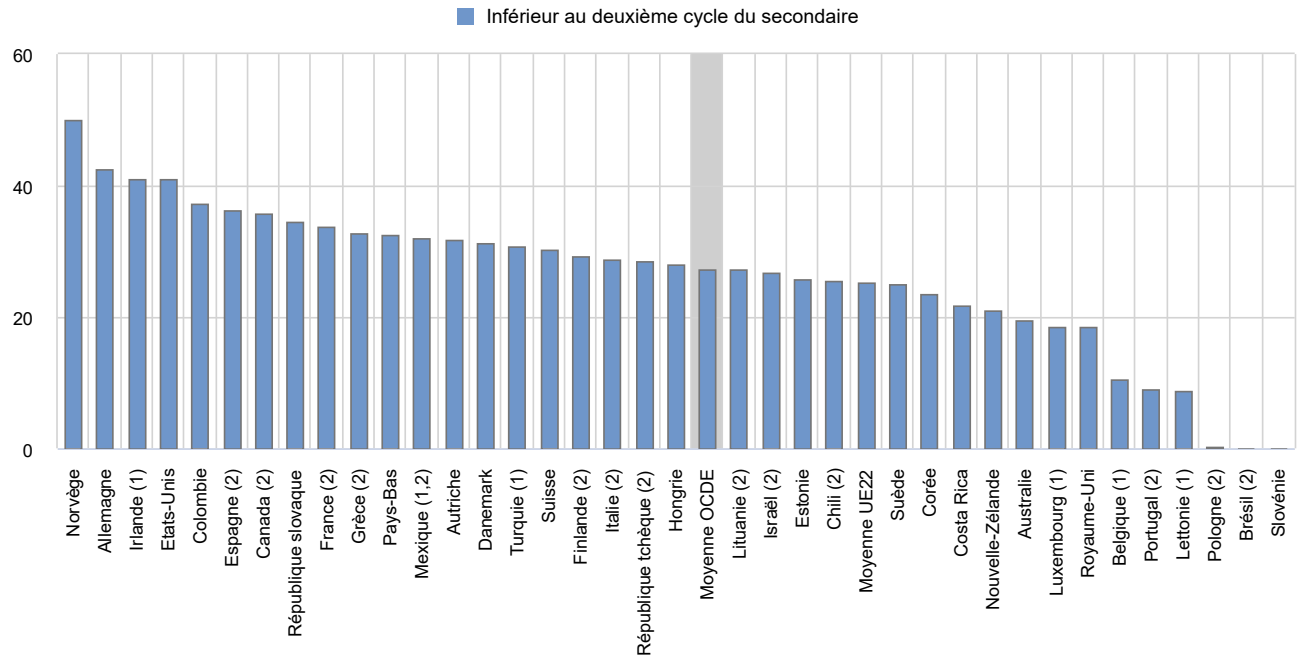

Remarque: Par rémunération médiane, on entend la rémunération de l'ensemble des actifs occupés sans ajustement pour tenir compte des différences de nombre d'heures travaillées.

1. Rémunération nette d'impôts sur le revenu.

2. L'année de référence n'est pas 2019. Consulter le tableau source pour de plus amples informations.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'adultes non diplômés du deuxième cycle du secondaire dont la rémunération est inférieure ou égale à la moitié de la rémunération médiane.

Source : OCDE (2021), tableau A4.2. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les remarques (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterA.pdf).

StatLink https://stat.link/7vx32h

Rémunération relative, selon le niveau de formation

Dans les pays de l'OCDE, les 25-64 ans actifs occupés à temps plein gagnent en moyenne 22 % de moins que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire s'ils ne sont pas diplômés de ce niveau, mais 57 % de plus qu'eux s'ils sont diplômés de l'enseignement tertiaire (voir le Tableau A4.1).

Dans l'ensemble, le handicap salarial des non-diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire varie peu entre les pays, contrairement à l'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire. Le handicap salarial relatif des non-diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est de l'ordre de 33 % en République slovaque et en République

tchèque (le plus important de tous les pays de l'OCDE), mais est inférieur à 10 % en Finlande, en France, en Irlande, en Lettonie, en Lituanie et en Nouvelle-Zélande. En Finlande, les non-diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent autant que les diplômés de ce niveau d'enseignement (voir le Tableau A4.1).

Un diplôme tertiaire procure un avantage salarial important dans la plupart des pays de l'OCDE. L'avantage salarial des actifs occupés à temps plein est le plus important au Chili, en Colombie et au Costa Rica, où les diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent plus de deux fois plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le Tableau A4.1). Dans ces trois pays, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire compte parmi les moins élevés des pays de l'OCDE (moins de 25 %), ce qui pourrait expliquer en partie le grand avantage salarial qui est associé à ce niveau de formation (voir l'indicateur A1). Chez les actifs occupés à temps plein, l'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire par rapport aux diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est en revanche inférieur à 30 % en Australie, au Danemark, en Estonie, en Norvège et en Suède (voir le Tableau A4.1).

L'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire augmente aussi avec le niveau de l'enseignement tertiaire. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement tertiaire qui travaillent à temps plein gagnent plus après un master ou un doctorat, ou formation équivalente, qu'après une licence, ou formation équivalente, et après une licence qu'après un cursus de cycle court. Les diplômés de l'enseignement tertiaire de cycle court ne gagnent en moyenne que 23 % de plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les pays de l'OCDE. L'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire atteint 45 % après une licence, ou formation équivalente, et 95 % après un master ou un doctorat, ou formation équivalente. Ce constat général souffre quelques exceptions. Les actifs occupés à temps plein diplômés de l'enseignement tertiaire de cycle court gagnent moins que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Estonie et au Portugal, mais plus que les diplômés de l'enseignement tertiaire en licence en Autriche, au Danemark, en Finlande, en Grèce, en Norvège et aux Pays-Bas (voir le Tableau A4.1).

Rémunération relative des diplômés de l'enseignement tertiaire, selon le groupe d'âge et l'ancienneté

L'élévation du niveau de formation est également associée à une progression plus rapide de la rémunération pendant la carrière, de sorte que les différentiels salariaux tendent à augmenter avec l'âge entre les niveaux de formation. Chez les actifs occupés à temps plein ou à temps partiel, les diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent en moyenne 38 % de plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans le groupe d'âge des 25-34 ans et 70 % de plus dans le groupe d'âge des 45-54 ans dans les pays de l'OCDE. L'accroissement de leur rémunération entre ces deux groupes d'âge s'observe dans tous les pays de l'OCDE, sauf au Royaume-Uni, même si le différentiel varie sensiblement entre les pays : il est inférieur à 20 points de pourcentage au Canada, en Espagne, en Estonie, aux États-Unis et en France, mais supérieur à 70 points de pourcentage au Chili et en Colombie (OCDE, 2021[1]).

Dans la plupart des pays de l'OCDE, l'avantage salarial des actifs plus âgés s'explique essentiellement par les barèmes progressifs selon l'ancienneté ainsi que par l'augmentation des responsabilités et de l'expérience professionnelle (OCDE, 2019[5]). Il est toutefois possible aussi que l'avantage salarial ait diminué chez les plus jeunes étant donné que la concurrence est plus rude sur le marché du travail du fait de l'expansion rapide de l'enseignement tertiaire (Bar-Haim, Chauvel et Hartung, 2019[6]). Dans les pays de l'OCDE, l'avantage salarial des jeunes diplômés de l'enseignement tertiaire a diminué en moyenne de 6 points de pourcentage environ entre 2013 et 2019. Il a diminué de moins de 10 points de pourcentage dans près de la moitié des pays de l'OCDE. La Hongrie et la Turquie sont les deux seuls pays où l'avantage salarial des jeunes diplômés de l'enseignement tertiaire a fortement diminué (de 26 et 34 points de pourcentage, respectivement). L'avantage salarial des jeunes diplômés de l'enseignement tertiaire a légèrement augmenté durant cette période en Belgique, au Canada, au Costa Rica, au Danemark, en Espagne, aux États-Unis, en Finlande, en France, en Irlande, aux Pays-Bas, en République slovaque et au Royaume-Uni (voir le Graphique A4.4).

Différences de rémunération entre les actifs occupés nés à l'étranger et nés dans le pays, selon le niveau de formation

Les immigrés éprouvent plus de difficultés à trouver du travail que les individus nés dans le pays, car ils rencontrent divers problèmes, dont la reconnaissance des diplômes étrangers, le manque de compétences, la barrière de la langue ou la discrimination à l'embauche. C'est pourquoi ils sont prêts à accepter le moindre poste (à temps plein) qui leur est proposé, ce qui affecte leur niveau de rémunération par rapport aux individus nés dans le pays (OCDE, 2017[7]).

Graphique A4.4. Évolution de la rémunération relative des 25-34 ans diplômés de l'enseignement tertiaire (2013 et 2019)

Actifs occupés à temps plein ou partiel ; deuxième cycle du secondaire = 100, en pourcentage

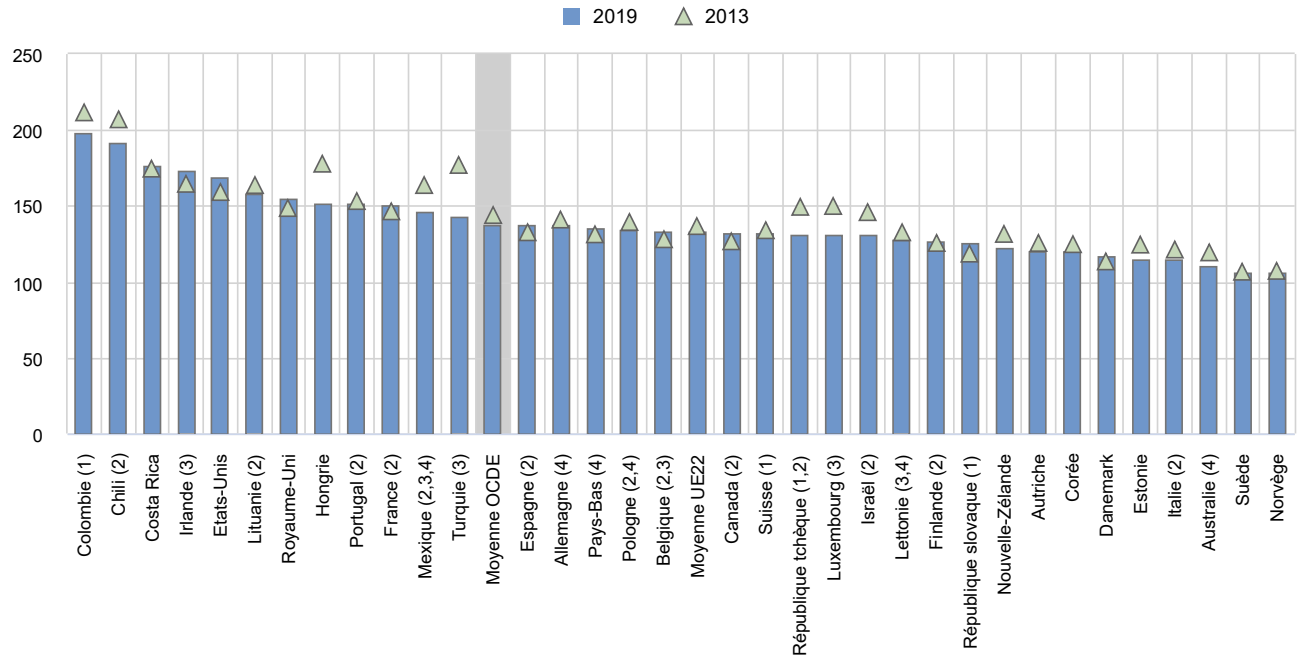

1. L'indice 100 se rapporte à la combinaison des niveaux 3 et 4 dans la classification des niveaux de formation de la CITE 2011. Consulter la liste des niveaux de la CITE dans le Guide du lecteur.
2. L'année de référence n'est pas 2019. Consulter la Base de données de *Regards sur l'éducation* pour de plus amples informations.
3. Rémunération nette d'impôts sur le revenu.
4. L'année de référence n'est pas 2013, mais 2014 pour l'Allemagne, la Lettonie, le Mexique, les Pays-Bas et la Pologne ; et 2012 pour l'Australie.
Les pays sont classés par ordre décroissant de la rémunération relative en 2019 des 25-34 ans diplômés de l'enseignement tertiaire.
Source : OCDE (2021), Base de données de *Regards sur l'éducation,* http://stats.oecd.org/. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les remarques (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterA.pdf).

StatLink https://stat.link/2axvq8

Dans les pays de l'OCDE, les non-diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui travaillent à temps plein gagnent en moyenne 11 % de moins s'ils sont nés à l'étranger que s'ils sont nés dans le pays. L'avantage salarial des actifs nés dans le pays est supérieur à 30 % au Luxembourg et au Royaume-Uni. En revanche, les non-diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui travaillent à temps plein gagnent un peu plus s'ils sont nés à l'étranger que s'ils sont nés dans le pays au Chili, en Israël, en Suisse et en Turquie (voir le Graphique A4.5).

Dans tous les pays de l'OCDE, sauf au Chili, en Israël et en Turquie, les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire gagnent moins aussi s'ils sont nés à l'étranger que s'ils sont nés dans le pays. De plus, le différentiel salarial entre les actifs nés à l'étranger et nés dans le pays est comparable à celui qui s'observe chez les non-diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Le Royaume-Uni est le seul pays où ce différentiel diminue de plus de 25 points de pourcentage (de 36 % à 10 %) (voir le Graphique A4.5).

Les diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent autant voire plus s'ils sont nés à l'étranger plutôt que dans le pays au Chili, en Colombie, aux États-Unis, en France, en Slovénie, en Suisse et en Turquie. Au Chili, les actifs diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent 47 % de plus s'ils sont nés à l'étranger que s'ils sont nés dans le pays (voir le Graphique A4.5).

Graphique A4.5. Rémunération des actifs occupés nés à l'étranger en pourcentage de celle des actifs occupés nés dans le pays, selon le niveau de formation (2019)

Actifs âgés de 25 à 64 ans, occupés à plein temps toute l'année, en pourcentage

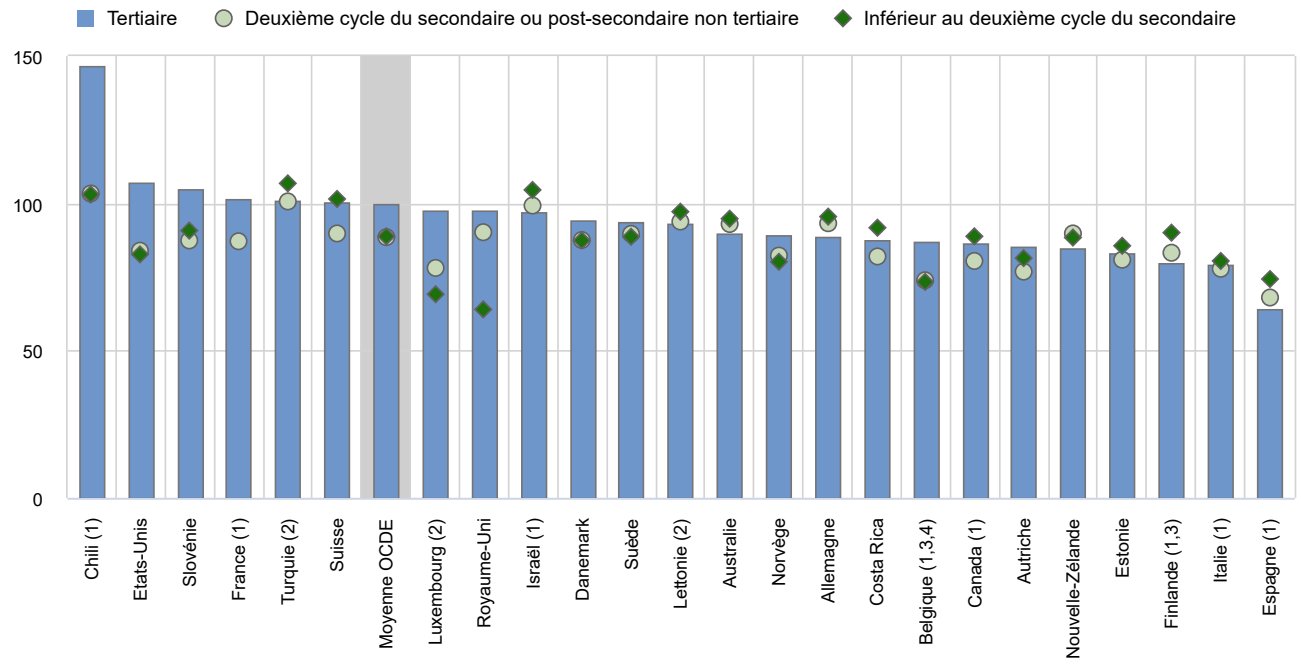

Remarque : Seuls sont présentés dans ce graphique les pays disposant de données à partir de 2017.
1. L'année de référence n'est pas 2019. Consulter le tableau source pour de plus amples informations.
2. Rémunération nette d'impôts sur le revenu.
3. Les données se rapportent aux actifs occupés à temps plein ou partiel.
4. Rupture des séries chronologiques.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la rémunération des actifs occupés nés à l'étranger diplômés de l'enseignement tertiaire en pourcentage de celle des actifs occupés nés dans le pays diplômés de ce même niveau d'enseignement.

Source : OCDE (2021), tableau A4.4. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les remarques (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterA.pdf).

StatLink https://stat.link/10npyk

Encadré A4.1. Inégalités de richesse entre les ménages et niveau de formation des chefs de ménage

Regards sur l'éducation montre de longue date que l'élévation du niveau de formation est associée à une rémunération supérieure et à de meilleurs débouchés sur le marché du travail. La rémunération supérieure qui est associée à l'élévation du niveau de formation est largement établie aussi dans d'innombrables études publiques et dans la littérature. Les données sur la rémunération sont essentielles pour comprendre le niveau de revenu des actifs, certes, mais les données sur la richesse fournissent de précieuses indications sur la résilience des ménages en cas de pertes de revenus. Même à rémunération et niveau de formation égaux, les plus aisés sont plus libres d'utiliser leurs liquidités ou leurs actifs pour honorer leurs dépenses immédiates, par exemple rembourser leur emprunt hypothécaire ou payer leur loyer, les traites de leur véhicule et les frais de subsistance de leur ménage.

Comme la richesse peut protéger les ménages d'éventuels problèmes financiers et leur permet de dépenser plus que ce que leur activité leur rapporte, les responsables politiques s'intéressent de plus en plus à la façon dont la richesse se répartit entre les différents types de ménages. Les inégalités entre les ménages peuvent se mesurer par la différence entre la richesse moyenne et la richesse médiane. Comme la richesse médiane correspond au ménage type, la richesse moyenne nette se concentre au sommet de la répartition si elle est nettement plus élevée que la richesse médiane. Une richesse moyenne nettement supérieure à la richesse médiane indique que les inégalités sont plus fortes. Dans les pays de l'OCDE, ce ratio est inférieur à 1.5 en Belgique et en Slovénie, mais supérieur à 8 aux États-Unis et aux Pays-Bas (OCDE, 2021[8]).

Le ratio moyen entre la richesse moyenne et la richesse médiane peut masquer des différences importantes selon les caractéristiques des ménages. Les inégalités de richesse varient par exemple selon le niveau de formation des chefs de ménage. Dans les pays de l'OCDE, le ratio entre la richesse moyenne et la richesse médiane est par exemple égal à 3 si les chefs de ménage ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais égal à 2 seulement si les chefs de ménage disposent d'un niveau de formation plus élevé (voir le Graphique A4.6).

Graphique A4.6. Inégalités de richesse, selon le niveau de formation de la personne de référence du ménage (2014)

Inégalités de richesse mesurées par le ratio richesse nette moyenne/médiane des ménages

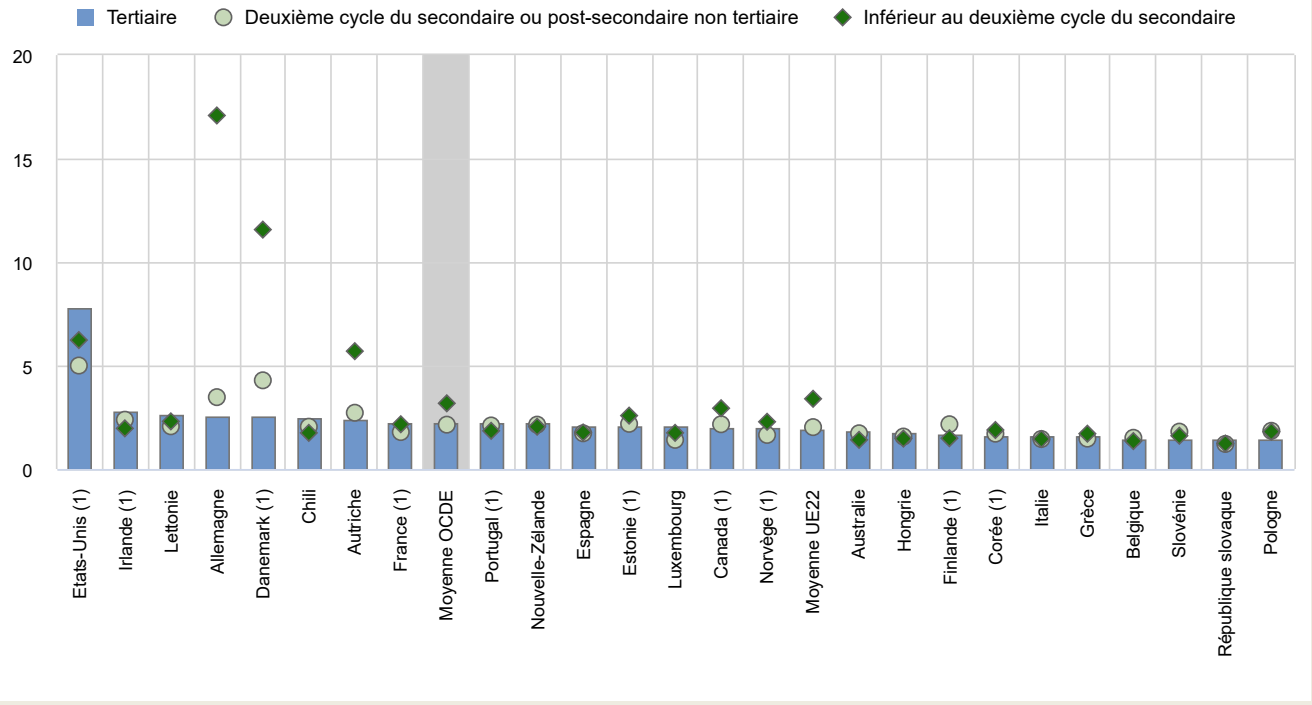

1. L'année de référence n'est pas 2014, mais 2016 pour le Canada et les États-Unis ; 2015 pour la Corée, le Danemark, la France et la Norvège ; et 2013 pour l'Estonie, la Finlande, l'Irlande et le Portugal.

Les pays sont classés par ordre décroissant des inégalités de richesse parmi les ménages dont la personne de référence est diplômée de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE (2021), Base de données sur la distribution des richesses, http://stats.oecd.org. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les remarques (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterA.pdf).

StatLink https://stat.link/aq5u7d

Dans bon nombre des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les inégalités de richesse varient peu entre les niveaux de formation. C'est uniquement en Allemagne, en Autriche et au Danemark que le ratio entre la richesse moyenne et la richesse médiane est au moins deux fois plus élevé si les chefs de ménage ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire que s'ils disposent d'un niveau de formation plus élevé. Les inégalités de richesse sont très importantes en Allemagne et au Danemark, où la richesse moyenne est plus de dix fois plus élevée que la richesse médiane si les chefs de ménage ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. À l'autre extrême, c'est aux États-Unis que les inégalités de richesse sont les plus importantes de tous les pays de l'OCDE si les chefs de ménage sont diplômés de l'enseignement tertiaire. Le ratio entre la richesse moyenne et la richesse médiane est égal à 8 aux États-Unis, alors qu'il n'est supérieur à 3 dans aucun des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles (voir le Graphique A4.6).

Il convient de préciser que la richesse est évaluée à l'échelle des ménages et que le niveau de formation est celui des chefs de ménage. De plus, les données sur la richesse des ménages ne sont pas corrigées de la taille des ménages. Comme le niveau de formation des chefs de ménage peut être associé à d'autres facteurs démographiques, cette analyse comparative peut sous-estimer ou surestimer l'ampleur de l'impact du niveau de formation sur les inégalités de richesse.

Définitions

Le terme « **adultes** » désigne la population âgée de 25 à 64 ans ; et l'expression « **jeunes (adultes)** », la population âgée de 25 à 34 ans.

Le **niveau de formation** correspond au plus haut niveau d'enseignement dont les individus sont diplômés.

Niveaux d'enseignement : les niveaux de la CITE 2011 sont tous décrits dans le *Guide du lecteur*, au début du présent rapport.

Méthodologie

L'analyse de la rémunération relative par niveau de formation et de la répartition des actifs entre les catégories de rémunération est basée sur les actifs occupés à temps plein et à temps partiel. Le temps de travail n'est pas contrôlé, alors qu'il peut influer sur la rémunération en général et sur la répartition en particulier. L'analyse des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes porte uniquement sur les actifs occupés à temps plein. Concernant la rémunération des actifs occupés à temps plein, les pays ont précisé s'ils se sont basés sur une définition spécifique de la condition d'actif occupé à temps plein ou sur le temps de travail hebdomadaire minimal.

La période de référence des données sur les rémunérations est annuelle, mensuelle ou hebdomadaire, selon les pays. La longueur de la période de référence varie aussi. Dans la plupart des pays, les données se rapportent aux revenus avant impôts. La rémunération des travailleurs indépendants est exclue des chiffres de nombreux pays ; il n'existe pas de méthode simple et comparable qui permette de faire la distinction entre la rémunération et le rendement du capital investi dans l'entreprise.

Cet indicateur ne tient pas compte de l'impact des revenus effectifs générés par les services publics gratuits. En conséquence, les rémunérations peuvent être moins élevées dans certains pays que dans d'autres, mais les soins de santé et l'enseignement peuvent être gratuits.

Les données nationales portent sur la rémunération moyenne, qui peut varier fortement entre les individus. Le Tableau A4.2 « Comparaison de la rémunération moyenne à la rémunération médiane, selon le niveau de formation (2019) » montre dans quelle mesure la rémunération varie entre les actifs. La rémunération médiane est calculée tous actifs confondus, quel que soit le niveau de formation.

La rémunération moyenne des hommes et des femmes n'est pas la moyenne simple de leur rémunération, mais est calculée sur la base de la rémunération de l'ensemble de la population. Pour calculer cette moyenne globale, la rémunération moyenne des hommes et des femmes est pondérée en fonction du pourcentage d'hommes et de femmes à chaque niveau de formation.

Voir le *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018* (OCDE, 2019[9]) pour de plus amples informations. Voir les notes spécifiques aux pays à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterA.pdf).

Source

Cet indicateur est basé sur la collecte de données sur l'enseignement et les rémunérations du réseau LSO (Labour Market and Social Outcomes of Learning) de l'OCDE qui est chargé d'élaborer les données relatives aux retombées de l'éducation sur l'économie, le marché du travail et la société. La collecte de données porte sur la rémunération des actifs occupés à temps plein ou à temps partiel toute l'année ou une partie de l'année durant la période de référence. Cette base de données contient des données sur la dispersion des rémunérations ainsi que sur la rémunération des actifs scolarisés et non scolarisés. Les données de la plupart des pays proviennent d'enquêtes nationales auprès des ménages, telles que les enquêtes sur la population active, les Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) et d'autres collectes de données spécifiques sur la rémunération. Un quart environ des pays utilisent les données fiscales ou autres. Voir les remarques sur les sources nationales à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterA.pdf).

Références

Bar-Haim, E., L. Chauvel et A. Hartung (2019), « More necessary and less sufficient: an age-period-cohort approach to overeducation from a comparative perspective », *Higher Education*, vol. 78/3, pp. 479-499, https://link.springer.com/article/10.1007/s10734-018-0353-z. [6]

OCDE (2021), *Base de données Richesse*, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=WEALTH (consulté le 17 June 2021). [8]

OCDE (2021), *Éducation et revenus*, https://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=EAG_EARNINGS (consulté le 17 June 2021). [1]

OCDE (2019), *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018 : Concepts, normes, définitions et classifications*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264305380-fr. [9]

OCDE (2019), *Regards sur l'éducation 2019 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/6bcf6dc9-fr. [2]

OCDE (2019), *Working Better with Age*, Ageing and Employment Policies, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/c4d4f66a-en. [5]

OCDE (2018), *Atteindre l'égalité femmes-hommes : Un combat difficile*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264203426-fr. [4]

OCDE (2017), *Perspectives des migrations internationales 2017*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2017-fr. [7]

OCDE (2016), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2016*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2016-fr. [3]

Tableaux de l'indicateur A4

Tableaux de l'indicateur A4. Quel avantage salarial le niveau de formation procure-t-il ?

Tableau A4.1	Rémunération relative des actifs occupés, selon le niveau de formation (2019)
Tableau A4.2	Comparaison de la rémunération à la rémunération médiane, selon le niveau de formation (2019)
Tableau A4.3	Rémunération des femmes en pourcentage de celle des hommes, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2019)
Tableau A4.4	Rémunération des actifs nés à l'étranger en pourcentage de celle des actifs nés dans le pays, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2019)

StatLink https://stat.link/9x7q0r

Date butoir pour les données : 17 juin 2021. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne (http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-en). D'autres données désagrégées sont disponibles dans la Base de données de *Regards sur l'éducation* (http://stats.oecd.org).

Tableau A4.1. Rémunération relative des actifs occupés, selon le niveau de formation (2019)

Rémunération des 25-64 ans (actifs occupés à plein temps toute l'année) ; deuxième cycle du secondaire = 100

				Tertiaire			
		Inférieur au deuxième cycle du secondaire	Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire de cycle court	Licence ou formation équivalente	Master ou formation équivalente	Total
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
OCDE	Pays						
	Australie	88	102	109	126	140	125
	Autriche	78	110	128	109	174	146
	Belgique[1]	88[b]	108[br]	c	129[b]	164[b]	144[b]
	Canada[1]	85	116	116	144	186	140
	Chili[1]	71	a	138	279	457	241
	Colombie[2]	71	m	m	m	m	228
	Costa Rica	75	c	119	203	323	203
	République tchèque[1, 2]	63	m	116	128	166	158
	Danemark	90	123	110	113	146	124
	Estonie	92	89	88	129	140	129
	Finlande[1]	100	114	119	120	158	135
	France[1]	95	m	125	141	196	153
	Allemagne	80	111	138	161	175	162
	Grèce[1]	81	102	162	132	170	138
	Hongrie	81	113	129	160	205	169
	Islande	m	m	m	m	m	m
	Irlande	96	104	132	157	181	157
	Israël[1]	75	a	106	139	200	149
	Italie[1]	80	m	x(6)	x(6)	x(6)	137
	Japon	m	m	m	m	m	m
	Corée	79	a	108	136	182	133
	Lettonie[3]	92	98	129	133	153	142
	Lituanie[1]	92	106	a	167	193	180
	Luxembourg[3]	79	95	121	130	151	142
	Mexique[1, 3]	80	a	117	153	308	158
	Pays-Bas	86	105	131	132	177	149
	Nouvelle-Zélande	89	98	113	127	152	130
	Norvège	85	100	119	107	134	119
	Pologne[1]	85	100	m	141	159	155
	Portugal[1]	78	107	95	169[d]	x(4)	169
	République slovaque[2]	77	m	117	123	158	154
	Slovénie	82	a	135	140	184	164
	Espagne[1]	82	c	112	129	172	145
	Suède	87	118	108	115	143	124
	Suisse[2]	79	m	x(4, 5)	132[d]	156[d]	144
	Turquie[3]	78	a	x(6)	x(6)	x(6)	161
	Royaume-Uni	75	a	118	143	164	144
	États-Unis	74	m	111	163	231	173
	Moyenne OCDE	82	m	120	143	187	153
	Moyenne UE22	85	106	122	136	168	149
Partenaires	Argentine	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m

Remarque : Consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Des colonnes supplémentaires sur d'autres niveaux de formation peuvent être consultées en ligne. Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur http://stats.oecd.org/, Base de données de *Regards sur l'éducation*.

1. L'année de référence n'est pas 2019, mais 2018 pour la Belgique, le Canada, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, Israël, la Lituanie, le Mexique, la Pologne, le Portugal et la République tchèque ; et 2017 pour le Chili, la France et l'Italie.

2. L'indice 100 se rapporte à la combinaison des niveaux 3 et 4 dans la classification des niveaux de formation de la CITE 2011. Consulter la liste des niveaux de la CITE dans le *Guide du lecteur*.

3. Rémunération nette d'impôts sur le revenu.

Source : OCDE (2021). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les remarques (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterA.pdf).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink https://stat.link/rc2auh

Tableau A4.2. Niveau de rémunération rapporté à la rémunération médiane, selon le niveau de formation (2019)

Rémunération médiane des 25-64 ans rémunérés (actifs occupés à temps plein ou partiel), tous niveaux de formation confondus

		Inférieur au deuxième cycle du secondaire					Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire					Tertiaire				
		Inférieure ou égale à la moitié de la rémunération médiane	Supérieure à la moitié de la rémunération médiane, mais inférieure ou égale à la rémunération médiane	Supérieure à la rémunération médiane, mais inférieure ou égale à 1.5 fois la rémunération médiane	Supérieure à 1.5 fois la rémunération médiane, mais inférieure ou égale à 2 fois la rémunération médiane	Supérieure à 2 fois la rémunération médiane	Inférieure ou égale à la moitié de la rémunération médiane	Supérieure à la moitié de la rémunération médiane, mais inférieure ou égale à la rémunération médiane	Supérieure à la rémunération médiane, mais inférieure ou égale à 1.5 fois la rémunération médiane	Supérieure à 1.5 fois la rémunération médiane, mais inférieure ou égale à 2 fois la rémunération médiane	Supérieure à 2 fois la rémunération médiane	Inférieure ou égale à la moitié de la rémunération médiane	Supérieure à la moitié de la rémunération médiane, mais inférieure ou égale à la rémunération médiane	Supérieure à la rémunération médiane, mais inférieure ou égale à 1.5 fois la rémunération médiane	Supérieure à 1.5 fois la rémunération médiane, mais inférieure ou égale à 2 fois la rémunération médiane	Supérieure à 2 fois la rémunération médiane
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	**Pays**															
	Australie	20	50	18	8	6	14	41	26	9	9	11	30	29	15	16
	Autriche	32	44	19	4	2	17	32	30	13	8	14	17	21	18	30
	Belgique[1]	10	63	23	4	c	6	57	33	3	1	2	30	50	13	6
	Canada[2]	36	34	18	6	6	28	29	22	10	10	21	23	21	14	20
	Chili[2]	25	50	18	4	3	13	41	26	10	10	4	16	18	14	48
	Colombie	37	35	21	4	3	20	28	35	9	8	7	12	23	14	44
	Costa Rica	22	50	22	4	3	11	37	32	10	10	5	13	17	14	51
	République tchèque[2]	29	58	12	1	0	5	49	34	8	3	3	20	39	18	21
	Danemark	31	40	23	4	2	17	38	33	8	4	14	24	38	14	11
	Estonie	26	46	7	13	8	18	47	8	19	8	13	32	11	26	18
	Finlande[2]	29	36	25	6	3	21	39	29	7	3	13	23	33	17	15
	France[2]	34	38	21	4	3	22	38	29	7	4	11	19	32	18	20
	Allemagne	43	34	17	4	c	21	37	28	9	4	12	19	25	20	23
	Grèce[2]	33	38	21	5	3	18	34	34	10	5	10	21	35	19	14
	Hongrie	28	51	16	4	1	8	46	27	11	7	4	18	31	17	29
	Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	41	26	20	6	7	25	30	23	12	9	14	20	18	19	29
	Israël[2]	27	49	16	5	3	19	44	21	8	9	10	27	23	15	26
	Italie[2]	29	34	26	7	4	18	31	30	12	9	13	21	28	15	23
	Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	23	63	11	2	c	13	53	22	9	3	6	36	27	18	12
	Lettonie[1]	9	63	18	7	3	5	59	24	8	4	2	31	35	19	13
	Lituanie[2]	27	47	19	5	c	17	46	22	10	5	13	22	23	18	25
	Luxembourg[1]	19	63	13	4	c	11	52	25	10	3	4	29	30	20	18
	Mexique[1, 2]	32	31	21	8	8	16	21	25	15	24	6	10	15	16	53
	Pays-Bas	32	35	23	7	2	23	34	27	11	6	13	20	26	18	22
	Nouvelle-Zélande	21	42	25	6	6	19	36	27	10	8	13	27	28	15	18
	Norvège	50	27	17	4	2	23	29	32	10	5	16	18	38	15	13
	Pologne[2]	0	72	21	5	2	0	59	28	8	5	0	30	35	16	19
	Portugal[2]	9	54	25	7	5	5	36	29	12	17	3	12	17	18	50
	République slovaque	34	45	16	4	1	16	36	30	11	6	12	17	28	21	23
	Slovénie	0	84	14	1	0	0	64	28	6	2	0	23	33	23	20
	Espagne[2]	36	30	21	7	5	25	28	23	12	12	16	20	19	16	30
	Suède	25	45	25	4	1	15	36	35	9	4	14	25	37	14	10
	Suisse	30	50	17	1	c	21	40	31	6	2	10	23	34	19	15
	Turquie[1]	31	45	18	4	2	16	34	31	12	6	11	16	18	26	30
	Royaume-Uni	18	54	21	5	3	14	48	25	8	4	7	30	31	17	16
	États-Unis	41	41	13	3	3	25	39	21	8	7	13	23	24	14	26
	Moyenne OCDE	27	46	19	5	3	16	40	27	10	7	10	22	27	17	24
	Moyenne UE22	25	48	19	5	3	14	42	28	10	6	9	22	29	18	21
Partenaires	**Argentine**	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : Consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur http://stats.oecd.org/, Base de données de *Regards sur l'éducation*.

1. Rémunération nette d'impôts sur le revenu.

2. L'année de référence n'est pas 2019, mais 2018 pour le Canada, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, Israël, la Lituanie, le Mexique, la Pologne, le Portugal et la République tchèque ; et 2017 pour le Chili, la France et l'Italie.

Source : OCDE (2021). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les remarques (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterA.pdf).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink https://stat.link/valn1k

Tableau A4.3. Rémunération des femmes en pourcentage de celle des hommes, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2019)

Rémunération moyenne des actifs rémunérés (actifs occupés à plein temps toute l'année)

		Inférieur au deuxième cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire			Tertiaire		
		25-64 ans	35-44 ans	55-64 ans	25-64 ans	35-44 ans	55-64 ans	25-64 ans	35-44 ans	55-64 ans
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Pays									
	Australie	78	79	74	74	82	71	81	84	77
	Autriche	79	81	82	84	82	89	74	75	81
	Belgique[1]	83[b]	c	c	84[b]	79[br]	94[br]	80[b]	85[b]	76[b]
	Canada[1]	64	61	67	69	64	72	73	77	73
	Chili[1]	81	89	74	76	76	71	68	71	68
	Colombie	87	82	84	82	79	81	80	78	76
	Costa Rica	85	87	72	83	84	c	95	98	107
	République tchèque[1]	86	86	87	81	75	89	73	69	84
	Danemark	83	81	83	81	79	81	77	79	71
	Estonie	59	59	63	65	63	69	75	74	80
	Finlande[1]	81	80	80	78	76	77	77	76	73
	France[1]	77	c	c	78	82	81	76	77	64
	Allemagne	74	64	c	82	86	80	70	77	70
	Grèce[1]	72	64	70	83	85	78	78	80	81
	Hongrie	87	88	85	86	82	88	68	65	74
	Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	72	c	c	81	77	82	69	78	55
	Israël[1]	67	63	77	67	62	65	69	69	70
	Italie[1]	77	75	83	79	78	80	71	78	61
	Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	75	69	74	70	73	67	73	77	76
	Lettonie[2]	70	66	62	72	70	73	80	74	92
	Lituanie[1]	85	85	91	80	78	83	76	75	78
	Luxembourg[2]	85	74[r]	c	82	82	c	83	88	84
	Mexique[1,2]	66	66	68	72	72	78	75	77	71
	Pays-Bas	84	85	87	84	89	84	78	90	79
	Nouvelle-Zélande	83	84	83	81	77	85	79	76	80
	Norvège	81	79	81	79	77	79	76	77	72
	Pologne[1]	75	73	76	79	73	86	71	69	73
	Portugal[1]	78	78	75	75	76	69	73	76	71
	République slovaque	80	79	81	78	74	85	72	67	79
	Slovénie	84	81	83	86	82	92	83	80	87
	Espagne[1]	80	84	78	73	72	68	77	76	77
	Suède	86	84	85	84	83	82	80	81	75
	Suisse	77	75	76	84	87	83	80	85	85
	Turquie[2]	71	73	63	81	81	c	80	81	62
	Royaume-Uni	74	90	65	72	68	73	76	81	74
	États-Unis	77	76	73	76	75	75	71	74	62
	Moyenne OCDE	78	77	77	78	77	79	76	78	75
	Moyenne UE22	79	77	80	80	78	81	75	77	76
Partenaires	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : Consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur http://stats.oecd.org/, Base de données de *Regards sur l'éducation*.

1. L'année de référence n'est pas 2019, mais 2018 pour la Belgique, le Canada, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, Israël, la Lituanie, le Mexique, la Pologne, le Portugal et la République tchèque ; et 2017 pour le Chili, la France et l'Italie.

2. Rémunération nette d'impôts sur le revenu.

Source : OCDE (2021). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les remarques (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterA.pdf).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink https://stat.link/8ghsen

Tableau A4.4. Rémunération des actifs occupés nés à l'étranger en pourcentage de celle des actifs occupés nés dans le pays, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2019)

Rémunération moyenne des actifs rémunérés (actifs occupés à plein temps toute l'année)

		Inférieur au deuxième cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire			Tertiaire		
		25-64 ans	35-44 ans	55-64 ans	25-64 ans	35-44 ans	55-64 ans	25-64 ans	35-44 ans	55-64 ans
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Pays									
	Australie	95	81	104	93	88	93	90	90	94
	Autriche	81	82	70	77	81	71	85	91	89
	Belgique[1, 2]	73[b]	m	m	74[b]	m	m	87[b]	m	m
	Canada[2]	89	90	87	80	81	80	86	85	82
	Chili[2]	103	108	87[r]	103	113	83[r]	147	171	191[r]
	Colombie[2]	101	c	c	125	96[r]	c	226	161[r]	c
	Costa Rica	92	92	c	82	c	c	87	c	c
	République tchèque	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Danemark	87	87	90	88	88	90	94	99	99
	Estonie	86	88	74	81	84	94	83	90	87
	Finlande[1, 2]	90	91	93	83	80	85	80	84	76
	France[2]	c	c	c	87	c	c	101	c	c
	Allemagne	95	96	c	93	95	100	89	84	90
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande[2]	85	c	c	85	72	c	93	78	c
	Israël[2]	104	m	m	99	m	m	97	m	m
	Italie[2]	80	82	79	78	74	89	79	90	73
	Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Lettonie[3]	97	c	c	94	100	100	93	119	88
	Lituanie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg[3]	69	65	c	78	70	72[r]	97	94	110
	Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Nouvelle-Zélande	88	99	84	90	87	97	85	82	93
	Norvège	80	79	83	82	82	83	89	89	90
	Pologne	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	République slovaque	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Slovénie	91	87	97	87	87	89	105	107	101
	Espagne[2]	74	82	69	68	71	48	64	72	55
	Suède	89	87	89	90	90	89	94	95	88
	Suisse	102	90	100	90	90	93	101	100	103
	Turquie[3]	107	c	c	101	94	c	101	106	c
	Royaume-Uni	64	62	59	90	90	83	97	96	102
	États-Unis	83	93	82	84	80	86	107	112	94
	Moyenne OCDE	89	m	m	89	m	m	100	m	m
	Moyenne UE22	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Partenaires	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : Consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur http://stats.oecd.org/, Base de données de *Regards sur l'éducation*.

1. Les données se rapportent aux actifs occupés à temps plein ou partiel. Les moyennes ne tiennent pas compte de ces deux pays.
2. L'année de référence n'est pas 2019, mais 2018 pour la Belgique, le Canada, l'Espagne, la Finlande et Israël ; 2017 pour le Chili, la France et l'Italie ; et 2016 pour la Colombie et l'Irlande.
3. Rémunération nette d'impôts sur le revenu.

Source : OCDE (2021). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les remarques (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterA.pdf).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink https://stat.link/8n5ch3

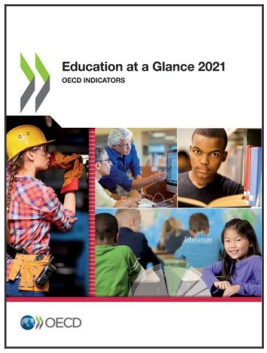

Extrait de :

Education at a Glance 2021

OECD Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/b35a14e5-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Quel avantage salarial le niveau de formation procure-t-il ? », dans *Education at a Glance 2021 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/3cd170e5-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.

OCDE